

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

**Présents** : Guillaume CLEMENT, Nathalie VERGER, Bernard GIRAULT, Marie-Pascale RUSSEIL, David BARBAUD, Auguste BARREIRA, Raphaël CHEVRIER, Paquita FERGEAU, Christian HESDIN, Jean-François MARTEAU.

**Absents et excusés** : Monique BERTIN, Christian CASIER, Anne DOLIN

**Secrétaire de séance** : Paquita FERGEAU

### **ORDRE DU JOUR** :

\*Ajout délibération Convention RAM avec la CCPG

1. Délibération transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour travaux pont de l'Héraudière à la C.C. Haut-Poitou
2. Délibération renouvellement convention d'entretien des espaces verts de la commune d'Oroux
3. Délibération choix travaux finition lotissement Le Clos des Grands Chênes
4. Délibération travaux Impasse des acacias
5. Délibération choix éclairage public lotissement Le Clos des Grands Chênes
6. Délibération virements de crédits
7. Révision loyer 3bis rue de la Mairie
8. Révision des différents tarifs 2019
9. Compte rendu des différentes commissions.
10. Questions diverses.

Ouverture de séance 20h35

#### **1/ Délibération transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour travaux pont de l'Héraudière à la C.C. Haut-Poitou**

Le pont étant à cheval sur les communes de La Ferrière et Chalandray, afin de faciliter la réalisation des travaux de réhabilitation, le Conseil Municipal vote le transfert temporaire à la C.C Haut Poitou.

La maîtrise d'œuvre, la passation du marché, l'exécution et la réception des travaux seront effectués par la C.C Haut Poitou.

Le coût d'investissement s'élève à 22.560€ TTC, il est réparti à chacune des collectivités à 50% soit 11.280€ TTC.

Des demandes de subventions peuvent être sollicitées.

A l'issue des travaux, l'entretien sera réalisé à part égale entre les 2 collectivités.

#### **2/ Délibération renouvellement convention d'entretien des espaces verts de la commune d'Oroux**

La proposition d'un renouvellement de cette convention pour une durée de 2 ans soit 2019/2020 est votée par le Conseil Municipal.

Lors des précédentes années, des aménagements horaires ont été faits afin d'assurer les besoins

de la commune d'Oroux. L'entretien du Cimetière est un poste qui demande du temps en lien avec le 0 produit phyto.

La proposition pour les 2 prochaines années est :

- Retour à 23 jours à 18,56 euros/h soit 3.415€
- Maintien des provisions (carburant, consommables, entretien, renouvellement) pour 450€
- Soit un total de 3.865€

### 3/ Délibération choix travaux finition lotissement Le Clos des Grands Chênes

La 2<sup>ème</sup> phase de travaux de finition de voirie du lotissement « Clos des Grands Chênes » est étudiée.

Des murs de soubassement afin de délimiter les parcelles vont être réalisés, après réévaluation suivant les indices au marché pour un montant de 14.253,14€ HT.

Suite à la présentation des différentes options, le choix se porte sur des trottoirs en enrobée couleur « caramel » afin d'assurer la continuité des travaux réalisés précédemment pour un coût de 107.910,15€ HT.

### 4/ Délibération travaux Impasse des acacias

Dans la continuité des décisions prises lors de la précédente délibération, les travaux de finition de l'Impasse des acacias sont choisis en enrobé 0/6 caramel pour un montant de 8.375€ HT.

### 5/ Délibération choix éclairage public lotissement Le Clos des Grands Chênes

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre concernant les candélabres.

Après visualisation et échange sur les différentes propositions, le Conseil Municipal retient la proposition de GEF TP.

Le choix se porte sur 10 lanternes Eclisse : lanternes hautes sur la partie trottoirs, et 5 bornes piétonnes Ghidini L-Scout LED pour le cheminement piéton pour un montant global de 26.026,30€ HT.

### 6/ Délibération virements de crédits.

La récupération de la TVA pour les travaux en régie par le jeu d'écriture entre le fonctionnement et l'investissement a été validée par le Conseil Municipal.

Chapitre/ Article	Désignation	DEPENSES		RECETTES	
		Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
2132/040	Immeubles de rapport		7 607,00 €		
2113/21	Terrains aménagés	7 607,00 €			
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
722/042	Immobil, corporelles				7 607,00 €
615221/011	Entretien bât. publics		4 157,00 €		
7489/014	Reverst fonds amorçage		150,00 €		
678/67	Autres charges exception,		3 300,00 €		
	<b>TOTAL</b>		<b>7 607,00 €</b>		<b>7 607,00 €</b>

## **7/ Révision loyer 3bis rue de la Mairie**

Le loyer actuel du logement de Mr Chauvin Thomas est de 320€.

L'indice fixé par l'INSEE est de 1.57%, le Conseil Municipal souhaiterait voter une augmentation de 1% à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 la trésorerie, au vu de la modification de l'indice proposé, indique qu'un avenant au bail devrait être rédigé. Le Conseil valide donc la hausse de 1.57% soit 325.02€.

## **8/ Révision des différents tarifs 2019**

Le Conseil Municipal décide du maintien des tarifs de location des différentes salles et prestations proposées par la Commune.

Il est ajouté dans les tarifs du Cimetière Communal une taxe d'inhumation (Inhumation, Dispersion des cendres...) d'un montant de 25€ afin d'être dans le respect des lois en cours alors que le tarif en place ne concernait que la seule dispersion des cendres pour 25€.

- **Délibération supplémentaire : Convention CCPG pour utilisation des locaux dans le cadre du RAM**

Le renouvellement de la convention 2018 acceptant l'utilisation à titre gratuit de la petite salle de la Salle des Fêtes par le Relai Enfance a été acceptée par le Conseil Municipal pour l'année 2019.

## **9/ Compte rendu des différentes commissions.**

### **Commission voirie**

- Une subvention de 11.220€ a été accordée au projet des abords de la Mairie au titre du « soutien pour l'investissement sur routes départements en agglomération » sur les 11.708€ sollicités.
- PLU : Rencontre avec C.Com et Sage Clain pour la présentation du projet de la zone d'activité. Nous espérons un avis favorable à notre projet.  
Il n'y a pas d'avancée du bureau d'études, un courrier conjoint CCPG-Commune lui a été adressé en recommandé.

### **Commission bâtiment**

- Les WC publics sont dans un état catastrophique, la commission réfléchit sur un projet de rénovation.
- Mairie : un devis est en attente pour un choix de store. Il reste également quelques petits travaux à réaliser.
- Dans la salle des associations, le système électrique d'un chauffage est en panne, l'entreprise Geoffroy est informée et doit intervenir.

### **Commission économique**

- Le salon de coiffure a ré-ouvert ses portes sous la direction de Sandrine Quereux.
- La reprise de La Cave Ferrarienne est assurée par Mr Joseph-Pierre Drougard. Celui-ci souhaite développer le travail auprès des associations.
- Mr Damien Beau propriétaire du camion boucherie qui intervient le vendredi matin sur la Place de la commune est satisfait de ses 2 premiers vendredis de présence.

## **Commission communication**

- Les Flyers pour l'inauguration de la Mairie en présence de Mr le SS Préfet et le président du Conseil Départemental ainsi que la cérémonie des Vœux vont être distribués dans les boîtes aux lettres rapidement.
- Le bulletin est en cours et la remise des articles à Nicolas Brunet se fera vendredi pour la mise en page.

## **La bibliothèque**

- Elle a fait l'acquisition de nouveaux livres.

## **Espaces verts**

- Un devis a été demandé auprès de l'ESAT du Tallud pour la taille des haies de thuyas qui correspond à tailler 445m de haie.  
Le montant du devis s'élève à 2.423,30 HT soit 2.907,96 TTC  
Cette proposition a été acceptée par le Conseil Municipal.
- L'élagage du Chêne du Kiosque doit avoir lieu le 17/01/2019  
Les agents interviendront dans le déblayage des débris.
- Réunion à Coutières dont la thématique était la gestion des déchets verts : Ils font intervenir une CUMA pour le broyage des déchets verts, les pelouses sont récupérées par un agriculteur et ils utilisent un broyeur pour les branchages.  
Un stage de gestion des déchets verts pour les agents est envisagé.  
Pour rappel le brulage des déchets verts pour les agriculteurs peut se faire du 1/10 au 15/05.

## **Animation**

- Réunion le mercredi 19 décembre pour organiser l'inauguration de la Mairie et les vœux du Maire.
- La journée de remise de la Médaille des Justes a eu lieu à Saint-Pardoux (lieu où ils ont fini leur vie et sont inhumés). Celle-ci a été riche en échanges, émotions, investissements. Un hommage a été fait aux différents habitants de la commune de La Ferrière pour leur aide et leur bienveillance. Le diplôme décerné a été donné par la famille à la commune de La Ferrière, la médaille l'a été à la commune de Saint-Pardoux.  
Une cérémonie va être à organiser sur la commune en 2019 avec l'installation d'une plaque commémorative.

## **Divers**

- Bilan de la Sainte Barbe au CIS de Thénézay  
Les sapeurs-pompiers font un appel auprès des jeunes pour devenir Sapeur-pompier volontaire. La distance de 7min entre le domicile et la caserne n'est plus systématique.
- Lors du voyage au Togo dans le cadre du jumelage, la pose de la première pierre du projet d'adduction d'eau à Grand Gapé a été effectuée.  
L'accueil par les familles a été très chaleureuse et agréable, différentes visites de l'artisanat ont été possible.

## **10/ Questions diverses.**

- Julia SALVAT a envoyé un courrier pour annoncer sa démission du Conseil Municipal.
- Dans le cadre de l'état de catastrophe naturelle « sécheresse », la mairie a reçu des courriers de 5 propriétaires. Les dossiers ont été transmis en Préfecture le 13/12/2018. Le dossier va nous être retourné car la déclaration annuelle (1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre) doit être réalisée en année N+1 donc cette demande va être reformulée en Janvier 2019 auprès de la Préfecture.
- Le Jeudi 20/12 de 9h à 16h au Palais des Congrès, une journée de rencontre autour de la démarche d'extension du Label Pays d'Art et d'Histoire est organisée avec la DRAC
- L'état des réflexions engagées pour le budget investissement 2019 :
  - o Finitions lotissement des Grands Chênes
  - o Pont de l'Héraudière
  - o Tranche incendie
  - o Pare-ballons et main-courantes au stade
  - o WC publics
  - o Vidéo protection
  - o Rénovation club house
  - o Diagnostic général église
  - o Structure de jeux pour assistantes maternelles
  - o Mode de gestion des déchets verts

## **Agenda**

- Le 03/01 à 18h30 : réunion pour choix nom des salles
- 17/01 à 19h salle de dégustation : réunion avec les présidents d'associations
- 23/01 : Conseil Municipal

Clôture de séance à 23h50